

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 28 juin 2022

L'usine Lafarge La Malle passe à la biomasse pour réduire la consommation d'énergies fossiles dans la fabrication de ses ciments

- Un investissement dans un nouvel atelier de traitement de fines de bois au sein de l'usine
- Un atout supplémentaire pour réduire encore davantage les émissions de CO2 et de soufre
- Une contribution active au développement d'une nouvelle filière locale d'économie circulaire

Après avoir investi 10 millions d'euros au cours des deux dernières années pour améliorer sa performance environnementale, l'usine de la Malle, implantée à Bouc Bel Air, poursuit sa stratégie de réduction des émissions en investissant près d'1 million d'euros supplémentaire dans ses équipements. L'objectif : accueillir un nouveau combustible non soufré issu de l'économie circulaire, les fines de bois, et baisser de 10% les émissions de soufre grâce à l'utilisation de combustibles alternatifs.

Lafarge, acteur du Green Deal pour recycler les déchets de bois en cimenterie

Si l'industrie cimentière a de plus en plus recours, depuis une trentaine d'année, aux combustibles alternatifs, **l'utilisation des déchets de bois issus du bâtiment – et particulièrement la “fine de bois”, inutilisable pour d'autres usages – dans le processus cimentier a été initiée en 2018.**

Les fines de bois sont des poussières ou de petites particules issues de la préparation de copeaux ou de broyats de bois. Il y a encore quelques années, entre 3 et 4 millions de tonnes de déchets de bois étaient enfouis par an sans valorisation.

Grâce à l'**Engagement pour la Croissance Verte (ECV), aussi appelé “Green Deal” signé le 12 février 2018**, entre le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC), le Ministre de la transition écologique et solidaire et le Ministre de l'Economie et des Finances, la valorisation énergétique des déchets de bois issus du bâtiment est devenue possible.

Une valorisation vertueuse à plusieurs égards :

- réduction de l'élimination ou de la mise en décharge des déchets ;
- limitation des quantités de bois enfouies et en conséquence, des émissions de méthane liées à leur décomposition ;
- baisse du recours au coke de pétrole, énergie fossile non-renouvelable ;
- renforcement de l'économie circulaire : ces déchets abondants se situant souvent à proximité des cimenteries, ils n'entraînent pas de trafic et transport importants.

L'utilisation des fines de bois : un levier supplémentaire pour réduire les émissions de CO2 et de soufre de la cimenterie

La cimenterie Lafarge de La Malle s'est engagée, le 29 avril dernier, à exploiter le site sans dérogation administrative "SO2" en 2023 ; impliquant de facto une baisse de ses émissions de soufre venant des argiles transformées sur le site, mais aussi des combustibles utilisés pour chauffer le four de la cimenterie.

A partir de 2018, Lafarge s'est fortement investi pour diversifier les sources de déchet utilisables en combustible de substitution afin de contribuer à la réduction des émissions de CO2. Le site de La Malle s'est également engagé en ce sens en travaillant sur sa capacité de traitement des déchets énergétiques en cimenterie, en réalisant les investissements nécessaires pour le stockage, le déchargement, le dosage, le convoyage et l'injection de ces déchets.

Ainsi, en 2021, la cimenterie a utilisé 41% de combustibles alternatifs. L'objectif d'ici à 2030 est de parvenir à des processus de combustion intégrant 65% de déchets.

Dans quelques semaines, la cimenterie La Malle sera totalement en capacité d'intégrer les fines de bois dans son mix combustible :

• L'approvisionnement en fine de bois est régional : la cimenterie récupère les fines de bois principalement à Fuveau ou dans le Var, grâce à des connexions directes avec des centrales biomasse, comme la centrale de Gardanne.



• L'outil industriel s'adapte également pour accueillir ce nouveau combustible. L'usine La Malle s'est entourée d'entreprises régionales pour la conception et la réalisation de l'ensemble du génie civil afin de pouvoir transporter, doser, sécuriser et injecter ce produit dans le four n°1.

• La charpente est déjà en cours de construction pour une mise en service des injections de bois dans le mix combustible dans le four n°1 fin août 2022.

• Le four n°2 de l'usine étant quant à lui déjà passé en phase d'essai puis de développement à un système permettant d'utiliser ce nouveau combustible.

L'utilisation de fins de bois permettra d'abaisser la part de combustibles soufrés comme le coke de pétrole dans le processus de combustion, contribuant ainsi à réduire de 10% supplémentaires les émissions de soufre. Avec une consommation prévisionnelle de l'ordre de 20 000 tonnes de fines bois par an, la cimenterie apporte une solution circulaire pour le traitement final de déchets qui étaient auparavant non valorisés.

Pour Pascal Baudoin, Directeur de la Cimenterie La Malle : « *La Malle s'affirme comme un maillon clef de l'économie circulaire industrielle du territoire. Dans le cadre de notre feuille de route environnementale et de notre objectif de neutralité carbone, nous avons naturellement investi dans ce levier d'avenir qu'est la valorisation des déchets de bois du bâtiment, dans leurs fractions les plus fines qui restaient jusqu'à aujourd'hui difficiles à valoriser* ».

A propos de Holcim

Holcim bâtit le progrès pour les hommes et pour la planète. En tant que leader mondial des solutions de construction innovantes et durables, Holcim permet la création de villes plus vertes, d'infrastructures plus intelligentes et l'amélioration du niveau de vie dans le monde entier. En plaçant le développement durable au cœur de sa stratégie, Holcim est engagé pour devenir une entreprise "[net zéro](#)", qui place ses collaborateurs et les communautés auxquelles ils appartiennent au cœur de sa réussite. Encourageant le développement de l'économie circulaire, l'entreprise est un des leaders mondiaux du recyclage pour construire plus avec moins. Holcim s'appuie sur un portefeuille de marques réputées à travers le monde, dédiées au secteur de la construction, avec notamment ACC, Aggregate Industries, Ambuja Cement, Disensa, Firestone Building Products, Geocycle, Holcim et Lafarge. Holcim, c'est 70 000 personnes réparties dans 70 pays, animées par la volonté de faire progresser les hommes et la planète dans 4 secteurs d'activité : Ciment, Béton prêt à l'emploi, Granulats et Solutions & Produits. www.holcim.com

Filiale de Holcim, **Lafarge France** compte près de 4200 collaborateurs répartis sur plus de 470 sites et développe des solutions innovantes pour répondre aux enjeux de la construction durable et de l'économie circulaire. L'entreprise est aussi fortement impliquée dans la maîtrise de ses impacts sur l'environnement : certifications ISO - charte RSE de l'Unicem - engagements pour la biodiversité reconnu SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité). www.lafarge.fr



Lafarge France en chiffres

- 4 200 collaborateurs sur plus de 470 sites industriels en France.
 - Ciment : 20 sites industriels (7 cimenteries, 1 usine de chaux, 6 usines de broyage, 5 dépôts)
 - Bétons : 300 centrales à béton
 - Granulats : 150 sites industriels (carrières, ports et dépôts)
- Premier centre de R&D au monde dédié aux matériaux de construction à l'Isle d'Abeau (Isère)

CONTACTS PRESSE

Agence CLC Communications – Tél. 01 42 93 04 04 – email : lafargepresse@clccom.com
Contacts : Charlène Brisset et Jérôme Saczewski